

PRÉCONISATIONS LORS D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE EN SITE NATUREL PROTÉGÉ



- Le site Natura 2000 des Gorges de la Loire est reconnu à l'échelle européenne comme un site exceptionnel, il abrite des habitats et des espèces menacées.
- Manifestation au printemps : c'est la pleine période de reproduction des oiseaux et autres animaux, il est important de rester au plus discret lors du passage en milieu naturel. Le dérangement peut entraîner l'abandon des jeunes ou des œufs notamment chez les rapaces.
- Pour les mêmes raisons, il est essentiel de bien rester sur les sentiers et de ne pas déborder lors de formation d'un groupe. Ceci peut engendrer le dérangement de la faune et surtout le piétinement de la flore.
- Lors des tronçons en VTT/vélo, il est **primordial** de ne pas rouler dans les flaques d'eau : présence d'amphibiens discrets et avec de forts enjeux de conservation.
- Lors du tronçon en kayak, il ne faut pas s'arrêter sur les berges de la Loire.
- Si des chiens sont présents lors de la manifestation, ceux-ci doivent être tenus en laisse.
- Ne pas jeter ses déchets en milieu naturel.